

17 juin 1944 : Mijoux : Vol de bouteilles à l'Hôtel des Tilleuls.

I4 ème Légion. Gouvernement Provisoire de la République Française.
Compagnie de l'Ain..
Section de Gex.
Brigade de Gex.
n° 736 du
19 décembre 1944.
Procès verbal de renseignements sur le vol par les allemands de vins et liqueurs au préjudice de Marthe GRANDCLEMENT Vve. GROS Henri à MIJOUX (Ain).

GENDARMERIE NATIONALE.

Ce jourd'hui, dix-neuf décembre mil neuf cent quarante quatre, à huit heures:

Nous, soussignés: ROSET Armand, M. des L.C.
et TARDY Albert, gendarme,
à la résidence de Gex, département de l'Ain, en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite dans la commune de Mijoux (Ain), agissant en vertu d'une Commission Rogatoire de Monsieur le Juge d'Instruction de Nantua en date du 2 décembre 1944 (Section n° I.589/3 du 12 7-12-1944) à l'effet de rechercher les renseignements sur les vols qualifiés, meurtres, incendies volontaires, arrestations, séquestrations, détentions arbitraires commis par les allemands durant la dernière guerre pendant leur séjour en France, avons reçu les déclarations suivantes:

- de GRANDCLEMENT Marthe, veuve GROS Henri, 69 ans, hôtelière à Mijoux (Ain), hôtel de Tilleuls:
" Le 17 juin 1944 une colonne allemande a traversé le village de Mijoux, après avoir pillé quelques maisons elle s'est dirigée vers St-Claude. Le lendemain ces éléments sont revenus dans la commune. Une trentaine de soldats se sont présentés à l'hôtel et ont demandé à manger. Pendant que je préparais le déjeuner, ils ont demandé à boire. J'ai envoyé ma bonne à la cave pour chercher 12 litres de vin. J'entendais des allées et venues dans le couloir, je suis sortie de la cuisine et j'ai vu qu'ils transportaient des bouteilles vins vieux en quantité plus grande qu'ils avaient demandés.
A un certain moment retentit un coup de sifflet et la bande s'est dispersée en emportant les bouteilles qu'ils avaient volées à la cave, sans me les payer.
La veille, le 17 juin, un seul allemand était venu jusqu'à l'hôtel en reconnaissance. Il a dû se rendre compte de ce qu'il n'y avait que des femmes et qu'il leur serait facile d'enlever des marchandises.
J'ai fait une liste de ce qu'ils m'ont emporté je l'ai remise à la mairie où vous pourrez la consulter.
Il m'a semblé que les hommes qui ont entrepris la mise en scène étaient des officiers, ils parlaient correctement le français, ils n'étaient pas accompagnés par des civils.
L'unité qui est venue chez moi était un détachement d'artillerie. J'ignore le nom de l'officier qui la commandait; mais un de ses hommes m'a

Archives de l'Ain
Propriété Publique

Copie certifiée conforme. A GEX, le 1-3-1945
L'Adjudant DROMARD Commandant la Brigade de



présenté un soi disant lieutenant ZIMLER, en ajoutant que je devais le connaître.

Il est possible que le nom et le grade de cet allemand soient purement fantaisistes."

Lecture faite, persiste et signe:

-- TRABBIA Clotilde, 46 ans, bonne à l'hôtel des Tilleuls à MIJOUX (Ain, nous déclare:

"Le 18 juin 1944, je suis allée à la cave chercher du vin pour des allemands qui avaient demandé à boire à madame GROS ma patronne.

Un officier m'a suivie, mais d'autres allemands sont également descendus et se sont dispersés dans les différents locaux situés au sous-sol où ils emportent des bouteilles de vins vieux. Ils ont monté ces bouteilles dans la salle du café. Puis sur un coup de sifflet venant de l'extérieur, ils ont rejoint leurs camions ou voitures, en les emportant sans les payer.

J'ignore la quantité de bouteilles qui ont été emportées.

Lecture faite, persiste et signe:

-- Monsieur DURAFORG Henri, 43 ans, Maire de la commune de MIJOUX, nous déclare:

"J'évalue à environ 100.000 francs le montant des vols commis chez divers habitants de la commune par les troupes allemandes le 17 juin 1944.

Cette évaluation ne comprend pas les immeubles et meubles ainsi que le contenu de ces derniers, de la colonie de vacances de la Vattay, pillée et incendiée également par les allemands.

Parmi les sinistrés se trouve madame GRANDCLEMENT Marthe. Cette personne a déjà perçu un secours de 25 % de la commune. La totalité du montant des pertes lui sera payée ultérieurement.

Lecture faite, persiste et signe:

La déclaration de dommages subis, ~~par~~ du fait de l'occupant par GRANDCLEMENT Marthe, à la mairie de MIJOUX, s'élève à la somme de: 1.700 francs.

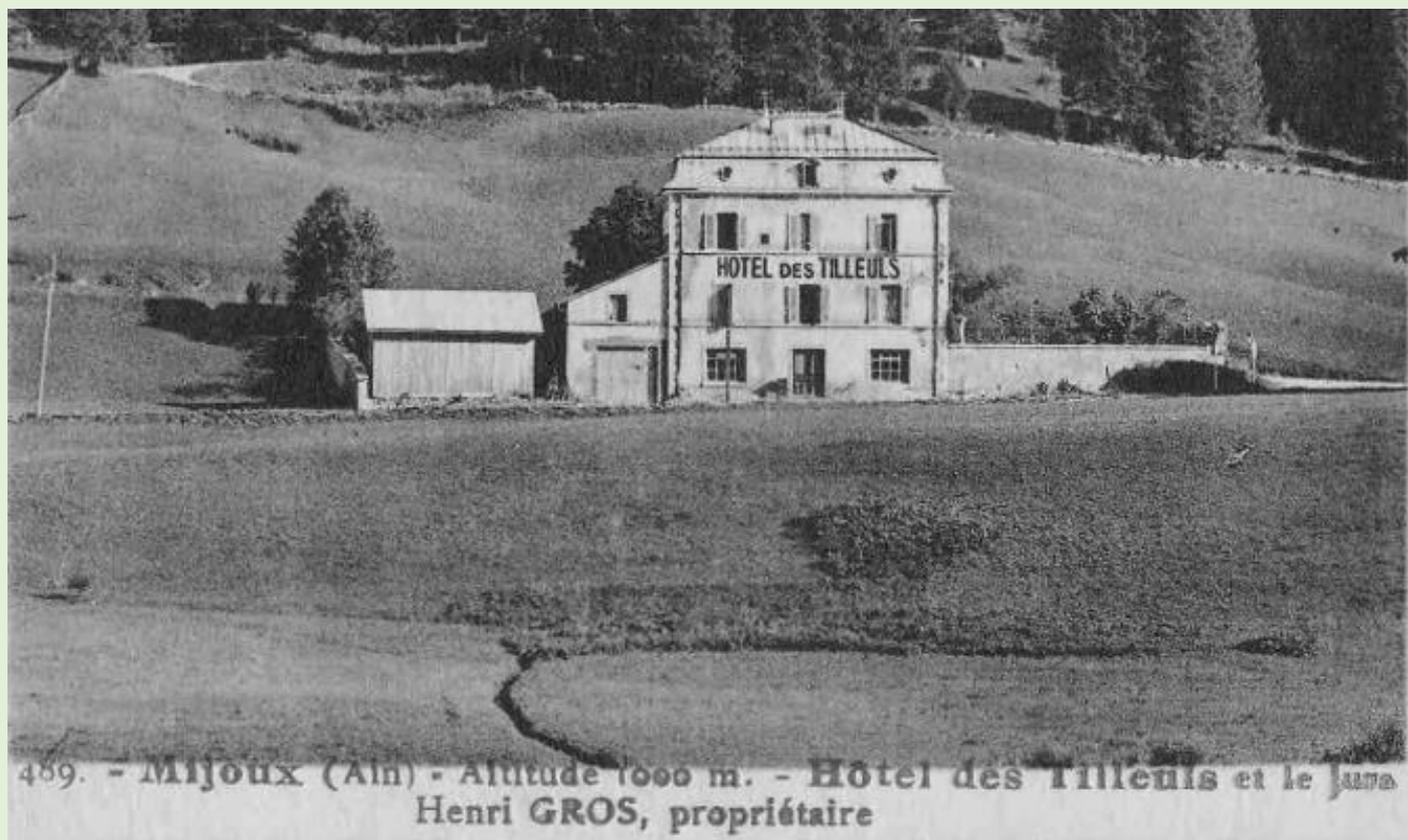
Les pillages effectués dans la commune de MIJOUX par les allemands ont fait l'objet du rapport n° 240/2 de notre brigade en date du 21 juin 1944.

Les troupes allemandes de passage le 17 juin 1944 à Mijoux n'y ont séjourné que quelques heures. Il n'a pas été possible d'identifier le nom de l'officier et l'unité qui a commis ce pillage. Le lieutenant LANGER, susceptible de fournir des renseignements se trouve actuellement au camp de prisonniers de guerre de THOL (Ain).

Dressé en deux expéditions destinées:

- la première à Monsieur le Juge d'Instruction à Nantua;
- la deuxième aux archives.

Fait et clos à Gex, les jour, mois et an que d'autre part.



489. - Mijoux (Ain) - Altitude 1000 m. - Hôtel des Tilleuls et le Jura
Henri GROS, propriétaire